Du Sart au Caillou-qui-Bique à Eth

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ce circuit transfrontalier emprunte des petites routes et des chemins agricoles. Le site classé du Caillou-qui-Bique
invite à un comportement respectueux.

Durée	3h 25	**Difficulté**	Facile
Distance	11,14 km	**Retour point de depart**	Oui
Dénivelé positif	70 m	**Activité**	Pédestre
Dénivelé négatif	71 m	**Commune**	Eth (59144)
Point haut	107 m	**Région**	Avesnois
Point bas	53 m		

Trace n° 1547938

Description

Départ de l'église à Eth.

(**D/A**) Descendez vers le château construit en 1766, (propriété privée) par la Rue du Château. À la grille, empruntez à droite le Chemin de Saint-Hubert. Passez devant une chapelle dédiée à ce saint. La légende dit que Saint-Hubert, devenu ermite, guérissait la rage grâce à une clef en or que Saint-Pierre lui aurait remis.

(**1**) Arrivé au Sart, affluent de l'Aunelle, engagez-vous à gauche (ne pas emprunter le pont), et longez le ruisseau. 200m plus loin, vous rencontrez une aire de repos, une fontaine, un abreuvoir. Montez jusqu'à la route et continuez à gauche **(prudence)** afin de rejoindre une chapelle octogonale, la Chapelle Notre-Dame des Enfants. Autrefois les mamans venaient y faire effectuer les premiers pas des enfants, le Vendredi Saint.

(**2**) Suivez en face le Chemin des Boers, ancien chemin pavé. À son extrémité, au carrefour en T, tournez à gauche et à l'intersection suivante, prenez à droite. Derrière vous, se trouvait un terrain utilisé en 1942 pour le parachutage des clandestins, nom de code "Pô". 400m plus loin, vous franchissez la frontière.

(**3**) Au carrefour, prenez à gauche le chemin encaillouté (Rue de la Marlière) et, après 100m, à droite le chemin enherbé jusqu'au gué. Poursuivez tout droit.

(**4**) Plus loin, traversez la route Angreau-Roisin (N553) avec **(prudence)** puis poursuivez la descente
jusqu'au parking du Musée Centre Nature Verhaeren.

(**5**) Vous allez cheminer dans le site classé du Caillou-qui-Bique au sein du parc naturel des Hauts Pays. Au printemps les sous-bois sont tapissés de jonquilles ou narcisses.
Cueillez les fleurs... du regard. Respectez la réglementation du site. À gauche de la stèle d'Émile Verhaeren, descendez le chemin jusqu'à l'Honnelle que l'on franchit sur une passerelle.

(**6**) Empruntez à droite le chemin qui, au pied du talus, suit le cours des méandres de la rivière et passe au pied du "Caillou qui Bique".

(**7**) Le rocher date du dévonien moyen, quatrième période de l'ère primaire. C'était un site préhistorique occupé plus tard par les Romains.
Après les deux cafés, dirigez-vous à droite vers le gué. Entre le Caillou et le gué, notez à gauche les vestiges d'anciennes carrières de marbre. Franchissez le gué à droite sur une passerelle et faites 150m environ.

(**8**) Virez à droite et suivez le chemin goudronné tout droit jusqu'à Roisin **(attention à la circulation).**

(**9**) À l'entrée de l'agglomération, suivez à gauche la Rue du Berceau puis

Points de passages

D/A Église d'Eth
N 50.323664° / E 3.665047° - alt. 83 m - km 0

1 Le Sart
N 50.324718° / E 3.665946° - alt. 73 m - km 0.2

2 Chemin des Boers
N 50.328175° / E 3.666929° - alt. 86 m - km 0.68

3 Carrefour
N 50.33387° / E 3.687203° - alt. 87 m - km 2.55

4 Route Angreau-Roisin
N 50.342091° / E 3.693146° - alt. 78 m - km 3.58

5 Musée Centre Nature Verhaeren
N 50.345898° / E 3.703825° - alt. 79 m - km 4.57

6 À droite après la passerelle de l' - Hogneau (rivière) - Affluant de la Haine
N 50.349701° / E 3.704615° - alt. 53 m - km 5.11

7 Le Caillou-qui-Bique
N 50.345657° / E 3.709682° - alt. 60 m - km 5.77

8 Chemin goudronné
N 50.343193° / E 3.712186° - alt. 60 m - km 6.15

9 Roisin
N 50.3326° / E 3.698262° - alt. 95 m - km 7.83

10 Croisement, à gauche
N 50.332962° / E 3.693468° - alt. 90 m - km 8.76

11 Ancien poste des Douanes
N 50.328747° / E 3.685816° - alt. 95 m - km 9.5

12 Eth - croisement, tout droit
N 50.325382° / E 3.670528° - alt. 87 m - km 10.67

Copie, vente et diffusion interdites - 0BfzvToX

prenez deux fois à droite le long de l'enceinte du château. Au niveau de l'église, tour datant de 1734 et bâtiments de 1842, rejoignez à droite la place. Obliquez ensuite à gauche pour suivre la Rue Eugène Prévost.

D/A Église d'Eth
N 50.323619° / E 3.664998° - alt. 84 m - km 11.14

(**10**) Prenez à gauche la direction de Eth et Bry (Rue Bourdon) sur 500m jusqu'à l'ancien poste des douanes au lieu-dit "la Marlière".

(**11**) Poursuivez alors sur un chemin empierré (Chemin de Roisin) pour entrer dans Eth.

(**12**) Allez tout droit et empruntez successivement la Rue de la Mairie et la Rue du Curé après le rond-point pour retrouver l'église (**D/A**).

Informations pratiques

En période de pluie, certaines portions humides nécessitent un équipement adapté.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune : croix Jaune = mauvaise direction, flèche à droite = tournez à droite, flèche à gauche = tournez à gauche, trait horizontal = allez tout droit.

A proximité

(**D/A**) Église de Eth :
L'église de style ogival avec un portail roman a été construite en pierres et briques. A l'intérieur, certains piliers en pierre datent du 12ème siècle.

(**9**) Église de Roisin : à l'intérieur de l'église, des gisants et le mausolée des Baudry de Roisin. La légende raconte que lorsque Dagobert régnait sur l'Austrasie, un prêtre nommé Ghislain, venant d'Athènes, s'établit
dans la partie désolée de la vallée de la Hayne pour évangéliser les pauvres gens.
Convoqué à Cambrai par l'évêque Saint- Aubert , Ghislain s'arrêta chez le seigneur de Roisin dont l'épouse n'avait que des accouchements difficiles. Il se mit à prier, posa son baudrier sur le ventre de la future maman et l'enfant naquit facilement. On l'appela Baudry à cause du baudrier. Le seigneur fit don à Ghislain (devenu saint) de 60 bonniers de terre et tous les aînés de cette famille furent appelés Baudry.
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-du-sart-au-caillou-qui-bique-a-eth/

En savoir plus :
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Copie, vente et diffusion interdites - 0BfzvToX

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

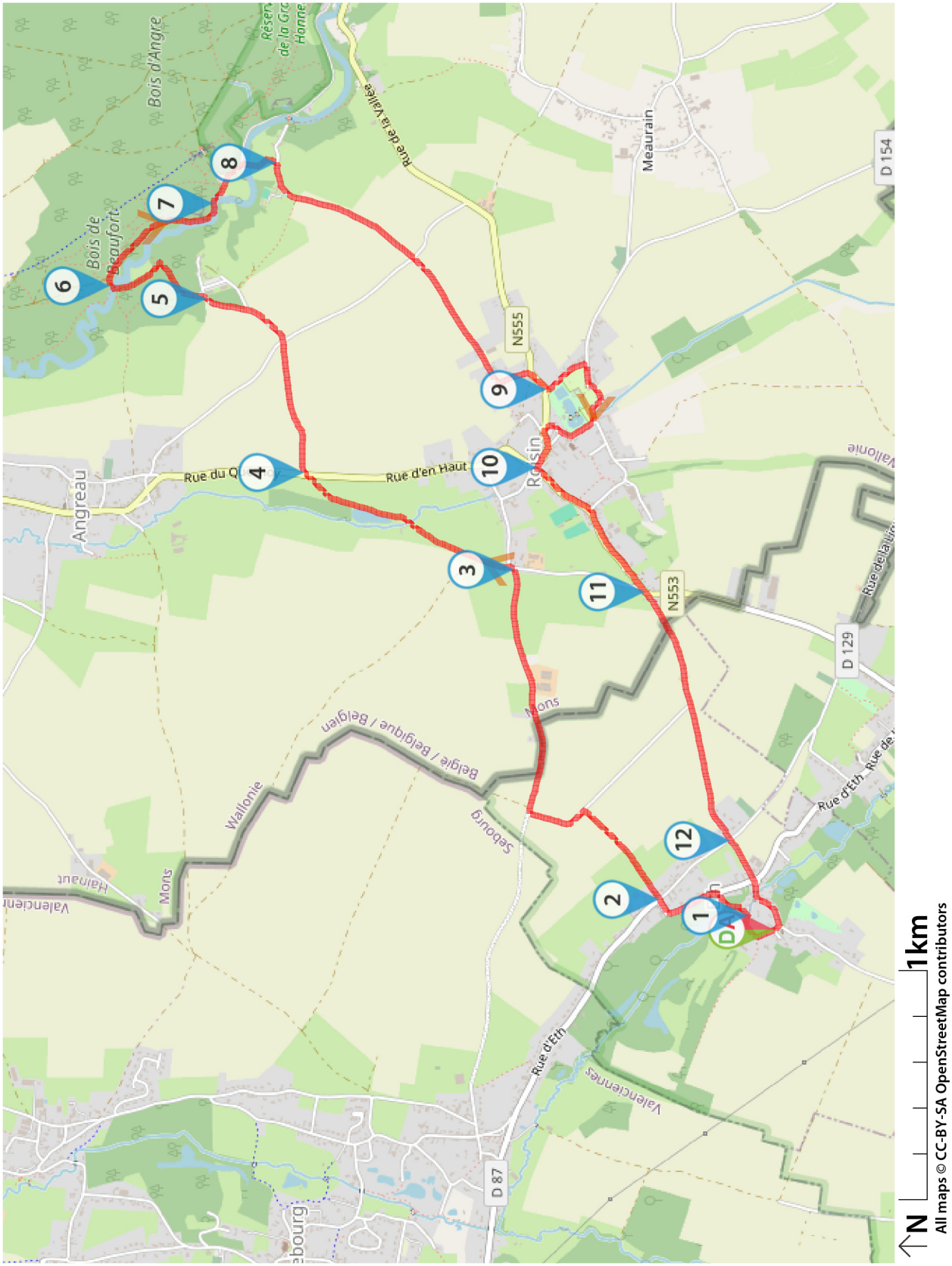

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - 0BfzvToX

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

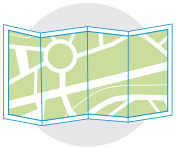

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

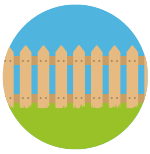

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

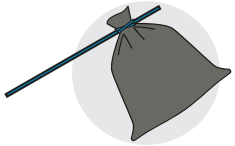

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

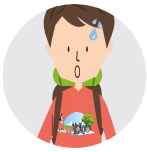

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.